



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



Mazars
Green Park III
298, Allée du Lac
31670 Labège
France

IGE+XAO S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés***

Exercice clos le 31 décembre 2019
IGE+XAO S.A.
16, boulevard Déodat de Séverac - 31770 Colomiers
Ce rapport contient 39 pages
Référence : CL - 201.322 RCC



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



Mazars
Green Park III
298, Allée du Lac
31670 Labège
France

IGE+XAO S.A.

Siège social : 16, boulevard Déodat de Séverac - 31770 Colomiers
Capital social : € 5.021.866,85

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société IGE+XAO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 10 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe des comptes annuels consolidés qui expose les changements de méthode comptable relatifs à la première application par votre société de la norme IFRS16 portant sur la comptabilisation des contrats de location et à la première application de la norme IFRS9 portant sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 33,9 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et se décompose en 12,2 millions d'euros sur les « logiciels et développements », intégrant notamment les redevances acquises au titre de l'octroi de licences et la facturation du développement de fonctionnalités effectuées à la demande du client sur des produits du groupe, 15,4 millions d'euros sur les prestations de maintenance et de 6,3 millions d'euros sur les prestations de conseil et de formation.

Comme indiqué dans le paragraphe « chiffre d'affaires » de la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés :

- le chiffre d'affaires issu des ventes de licences est principalement composé de redevances acquises au titre de l'octroi de licences de logiciels. Le chiffre d'affaires de licence conférant un droit d'utilisation au client est comptabilisé intégralement à la date à laquelle le client est en mesure d'utiliser la licence ;
- le chiffre d'affaires issu de la vente de développements est principalement reconnu sur la base de récapitulatifs d'activités établis en accord avec le client lorsque les prestations sont rendues ;
- le chiffre d'affaires issu de la vente des prestations de maintenance est reconnu selon la méthode linéaire sur la durée du contrat ;
- le chiffre d'affaires issu des prestations de formation et de services est reconnu lorsque les prestations sont rendues.

Nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires constituait un point clé de l'audit compte tenu de la diversité des prestations contractuelles fournies par le Groupe à ses clients.

Notre réponse

Notre approche d'audit sur la reconnaissance du chiffre d'affaires inclut à la fois des tests sur le contrôle interne et des contrôles de substances sur les comptes en eux-mêmes.

Nos travaux relatifs au contrôle interne ont notamment porté sur le processus de facturation et de comptabilisation du chiffre d'affaires. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par le Groupe et testé les contrôles clés identifiés, notamment ceux portant sur la réalisation et la facturation des prestations contractuelles au titre de la vente de logiciels, des prestations de développements et de formation, ainsi que ceux relatifs à la constatation des prestations de maintenance.

Nos contrôles de substances ont notamment consisté à :

- analyser, par sondage sur un échantillon de transactions, le respect des critères de comptabilisation des prestations facturées en fonction de leur nature ;
- tester, par sondage sur un échantillon de transactions, la réalité des prestations facturées notamment en s'appuyant sur des documents matérialisant l'acceptation du client des services fournis par le Groupe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société IGE+XAO S.A. par l'Assemblée générale du 25 janvier 2008 pour le cabinet KPMG S.A. et du 27 janvier 2017 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2019, le cabinet KPMG S.A. était dans la 12^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 3^{ème} année.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes,

Labège, le 30 mars 2020
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Labège, le 30 mars 2020
Mazars

Christian Libéros
Associé

Hervé Kerneis
Associé

II. Comptes annuels consolidés

A. Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Ecarts d'acquisition (Note 3.1)	2 777	2 777
Immobilisations incorporelles (Note 3.2)	1 004	810
Immobilisations corporelles (Note 2.1)	3 923	1 531
Impôts différés actifs (Note 8.4)	779	770
Titres mis en équivalence (Note 4)	209	323
Autres actifs non courants (Note 6.1)	178	171
Total actifs non courants	8 870	6 382
Clients et comptes rattachés (Note 2.2)	7 296	7 845
Créances d'impôt (Note 8.3)	2 187	2 644
Autres actifs courants (Note 2.3)	1 114	1 546
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 6.2)	39 802	32 769
Total actifs courants	50 399	44 804
Total actif	59 269	51 186

Passif (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Capital (Note 5)	5 022	5 223
Primes liées au capital	1 911	1 911
Réserves consolidées	26 986	20 131
Ecarts de conversion	(134)	(162)
Résultat de l'exercice	6 902	9 045
Total des capitaux propres du Groupe	40 687	36 148
Participations ne donnant pas le contrôle	737	644
Total Capitaux propres	41 424	36 792
Avantages au personnel (Note 9.5)	1 605	1 444
Dettes financières – part à long terme (Note 6.3)	1 654	209
Produits constatés d'avance – part à long terme (Note 2.5)	--	--
Impôts différés passifs (Note 8.4)	(64)	58
Autres passifs non courants (Notes 2.4)	404	400
Total passifs non courants	3 599	2 111
Dettes fournisseurs	972	888
Personnel et comptes rattachés	3 323	3 074
Produits constatés d'avance (Note 2.5)	6 901	6 498
Autres dettes : part à court terme	803	30
Dettes d'impôts (Note 8)	940	422
Dettes fiscales	765	978
Charges à payer et autres passifs courants	542	392
Total passif courants	14 246	12 283
Total capitaux propres et passifs	59 269	51 186

B. Compte de résultat consolidé

Le compte de résultat 2017/2018 est présenté sur 17 mois conformément à la période de l'exercice qui s'étend du 1^{er} août 2017 au 31 décembre 2018 et sur les 12 derniers mois correspondant à l'année civile 2018 dans un but de comparabilité.

Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)	2019 31 décembre 2019 12 mois	2018 31 décembre 2018 12 mois	2017/2018 31 décembre 2018 17 mois
Chiffre d'affaires (Note 2.6)	33 933	31 886	44 267
Autres produits d'exploitation (Note 2.8)	935	828	1 200
Produits des activités ordinaires	34 868	32 714	45 467
Autres services extérieurs	(6 760)	(7 166)	(10 085)
Charges de personnel (Note 9.2)	(16 026)	(15 342)	(21 424)
Impôts et taxes	(702)	(473)	(653)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 610)	(456)	(640)
Charges d'exploitation	(25 098)	(23 437)	(32 802)
Résultat opérationnel courant (Note 2.7)	9 770	9 277	12 665
Autres produits et charges opérationnels	7	--	--
Résultat opérationnel	9 777	9 277	12 665
Coût de l'endettement financier (Note 6.4)	(50)	124	261
Produits financiers (Note 6.4)	43	97	138
Charges financières (Note 6.4)	(92)	(35)	(148)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	9 678	9 463	12 916
Impôts exigibles et différés (Note 8)	(2 586)	(2 631)	(3 660)
QP de résultat dû aux résultats des sociétés associées (Note 4)	(46)	(70)	(52)
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 046	6 762	9 204
attribuable aux :			
porteurs de capitaux propres de la société mère	6 902	6 607	9 045
participations ne donnant pas le contrôle	144	155	159
Nombre moyen pondéré d'actions	1 330 449	--	1 356 811
Résultat net par action en EUR	5,19	--	6,67
Nombre moyen pondéré d'actions après déduction des actions propres	1 302 015	--	1 302 015
Résultat net de base par action en EUR	5,30	--	6,95

C. Etat du résultat global

Etat du résultat global (en milliers d'euros)	31 décembre 2019 (12 mois)	31 décembre 2018 (17 mois)
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	27	(71)
Profits (pertes) actuariels sur IDR avec effet ID	(72)	225
Activation déficit MEE	(68)	--
Autres	(11)	(12)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(124)	166
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 046	9 204
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	6 922	9 370
Attribuables aux :		
- porteurs de capitaux propres de la Société	6 791	9 195
- Participations ne donnant pas le contrôle	131	175
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	6 922	9 370

D. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital et primes d'émission	Ecarts de conversion	Réserves consolidées y compris résultat	Capitaux propres - part du Groupe -	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 juillet 17	7 408	(91)	24 930	32 247	496	32 743
Variation de périmètre			--	--	--	--
Distribution de dividendes			(2 019)	(2 019)	(27)	(2 046)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		(71)	9 266	9 195	175	9 370
Impact retraitement sur actions propres			(3 136)	(3 136)	--	(3 136)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			43	43	--	43
Impact IFRS 15 net ID			(182)	(182)	--	(182)
Autres						
Capitaux propres au 31 décembre 18	7 408	(162)	28 902	36 148	644	36 792
Réduction de capital	(201)		201	--	--	--
Variation de périmètre			--	--	7	7
Distribution de dividendes			(2 018)	(2 018)	(45)	(2 063)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		27	6 764	6 791	131	6 922
Impact IFRS 9 net ID			(234)	(234)	--	(234)
Autres						
Capitaux propres au 31 décembre 19	7 207	(135)	33 615	40 687	737	41 424

E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Flux de trésorerie générés par l'activité :		
Résultat net part du Groupe	6 902	9 045
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :		
Part des participations ne donnant pas le contrôle	144	159
Amortissements et provisions nettes des reprises	1 261	688
QP dans le résultat et dividendes reçus des sociétés MEE	46	52
Elimination des résultats de cession nette	5	29
Variation des actifs et passifs courants :	2 446	(1 724)
Flux net de trésorerie générés par l'activité	10 804	8 249
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 305)	(1 272)
Cessions d'immobilisations corporelles	--	--
Acquisition des immobilisations financières	--	--
Cessions des immobilisations financières	(12)	8
Trésorerie sur variation de périmètre	(16)	--
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(1 333)	(1 264)
Dividendes versés	(2 063)	(2 046)
Contractions d'emprunts	592	--
Remboursements d'emprunts	(953)	(86)
Rachat d'actions propres	--	(3 136)
Intérêts financiers nets versés	(42)	261
Autres		
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(2 466)	(5 008)
Variation de trésorerie brute	7 005	1 977
Incidences des variations de taux de change	28	(113)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	7 033	1 864
Trésorerie en début d'exercice	32 769	30 905
Trésorerie en fin d'exercice	39 802	32 769
Variation de trésorerie nette	7 033	1 864

F. Description des activités du Groupe

Le Groupe IGE+XAO conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'une gamme de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (CAO), de gestion du cycle de vie "Product Lifecycle Management" (PLM) et de simulation, dédiée à l'électricité. Ces logiciels ont été élaborés pour aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique de tout type d'installation. Ce type de CAO/PLM est appelé "CAO/PLM Electrique". Outre le développement et la vente de logiciels, le Groupe réalise des prestations de services, d'assistance et de formation auprès de ses clients.

Les titres d'IGE+XAO sont cotés sur Euronext Paris.

G. Principaux événements de la période

REDUCTION DE CAPITAL SOCIAL

Le Conseil d'Administration de la société IGE+XAO SA a procédé, durant le premier semestre 2019, à deux réductions de capital de la Société par annulation de 590 actions et 51 840 actions de 3,85 euros de valeur nominale. Le montant du capital social a en conséquence été réduit successivement de 2 271,50 euros et 199 584 euros pour être ramené de 5 223 722,35 euros à 5 021 866,85 euros. A l'issue de ces opérations, il est désormais divisé en 1 304 381 actions de 3,85 euros de valeur nominale chacune. La Société ne dispose plus d'actions propres, à l'exception de celles (2 366 actions propres) allouées au Contrat de liquidité en sommeil depuis le 31 juillet 2018.

CONTROLES SOCIAUX ET CONTROLES FISCAUX

La Société I.G.E. SA a fait l'objet d'une vérification portant sur l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} août 2015 et jusqu'au 31 décembre 2018. Une lettre d'observations a été reçue le 27 novembre 2019 proposant un montant de rectifications de 45 mille euros concernant d'une part un manque de cotisations au versement transport pour un montant de 26 mille euros et d'autre part une interprétation de l'application de l'option famille en matière de frais santé pour un montant de 17 mille euros. La société entend contester cette proposition de redressement. Dans l'attente une provision pour risque est constituée au 31 décembre 2019 pour un montant de 45 mille euros.

La Société PROSYST a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} août 2014 et jusqu'au 31 juillet 2017. Les rectifications relevées tant en matière de comptabilité générale et de Crédit Impôt Recherche ont été non significatives. A l'issue du contrôle, les Crédits Impôts Recherche relatifs aux années civiles 2014, 2015 et 2017 ont été remboursés.

SIMPLIFICATION DE L'ORGANIGRAMME JURIDIQUE DU GROUPE

La société CESIAT, filiale marocaine de PROSYST et d'IGE+XAO fait l'objet d'un projet de dissolution anticipée. La société WINSOFT ELEC DIFFUSION, détenue par IGE+XAO SA et I.G.E. SA, a été dissoute en date du 12 décembre 2019. La société Mayridis Voyages a été cédée le 11 mars 2019. Ces opérations sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO au 31 décembre 2019.

COMPARABILITÉ DES COMPTES

L'Assemblée Générale Mixte de la Société IGE+XAO SA, en date du 25 juin 2018, a approuvé le changement de date de clôture de l'exercice social de la Société, à savoir du 31 juillet au 31 décembre de chaque année. Ainsi, l'exercice social 2017/2018 d'IGE+XAO SA a eu une durée exceptionnelle de 17 mois, du 1^{er} août 2017 au 31 décembre 2018. En conséquence, le compte de résultat est présenté dans un but de comparabilité :

- sur 12 mois au 31 décembre 2019 conformément à la période qui s'étend du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- sur 12 mois au 31 décembre 2018 correspondant à la période pro-forma qui s'étend du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;

- sur 17 mois au 31 décembre 2018 correspondant à la période qui s'étend du 1^{er} août 2017 au 31 décembre 2018.

AUTRES

La filiale malgache a épuisé les voies de recours liées à un redressement fiscal s'élevant à 280 000 euros et portant sur du formalisme administratif. Un nouveau contrôle fiscal est en cours depuis fin mai 2017 sans résultat à ce jour. Le risque attaché au redressement fiscal fait l'objet d'une provision dans les comptes consolidés pour un montant de 123 000 euros au 31 décembre 2019.

H. Notes annexes aux comptes consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe IGE+XAO clos au 31 décembre 2019 sont établis conformément au référentiel International Financial Reporting Standards (« IFRS ») tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le Conseil d'Administration a arrêté le 10 février 2020 les états financiers consolidés au 31 décembre 2019. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 17 avril 2020.

Les états financiers consolidés du Groupe IGE+XAO contiennent les comptes de la société IGE+XAO SA ainsi que ceux de ses filiales. Les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté au 31 décembre de chaque année.

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux comptes des filiales dont le Groupe détient le contrôle. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir sur une entité, est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient. Selon la méthode de l'intégration globale, les soldes et transactions intragroupes sont éliminés. Les comptes des sociétés associées, pour lesquelles le groupe ne détient pas le contrôle mais sur lesquelles il exerce une influence notable, sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Note 1. — Principes comptables généraux

1.1 — Impact des nouvelles normes comptables

Les nouvelles normes, interprétations et amendements qui sont applicables obligatoirement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, interprétations et amendements dont l'application n'était pas obligatoire en 2019.

Pour rappel, le Groupe a mis en application à compter du 1^{er} août 2017 la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec ces clients » et l'a appliqué selon la méthode de transition rétrospective partielle sans retraitement des périodes comparatives; cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, IGE+XAO est concerné par la norme IFRS 9 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers » et la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

L'objectif de la norme IFRS 9 relative à la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, est d'établir des principes de classification et d'analyse plus rigoureux des actifs et passifs financiers et de conduire à une reconnaissance proactive des risques.

La norme IFRS 9 a été appliquée pour la première fois aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit à compter du 1^{er} janvier 2019 pour IGE+XAO selon la méthode rétrospective simplifiée. Le Groupe est concerné par cette norme au titre des créances commerciales, considérées comme des instruments financiers classiques. Il n'a pas été identifié de modification significative sur le classement et l'évaluation des actifs financiers.

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location a pour objectif d'apporter une meilleure visibilité de l'impact des contrats de location dans les états financiers des entreprises, en imposant pour ces derniers la comptabilisation à l'actif d'un droit d'utilisation de l'actif loué et au passif une dette représentant l'obligation locative prise par l'entreprise.

La norme IFRS 16 s'applique pour la première fois aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. IGE+XAO applique la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective simplifiée.

Les contrats de location qui confèrent au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie, entrent dans son champ d'application.

Les sociétés locataires reconnaissent à l'actif du bilan, sous la forme d'un droit d'utilisation en contrepartie d'une dette de loyer, tous les contrats de location quelle que soit leur nature, location simple ou location financement.

Le droit d'utilisation déterminé à l'origine comprend la dette de location initiale, les coûts directs initiaux et les éventuelles obligations de rénover l'actif, diminués des avantages accordés par le bailleur. Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat. Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans le résultat opérationnel et les charges d'intérêts dans le résultat financier alors que jusqu'alors la charge de loyer simple était comptabilisée pour son montant total en charges opérationnelles. Dans le tableau de flux de trésorerie, le remboursement du principal de l'obligation locative et les intérêts payés sont présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Les exemptions permises par IFRS 16 relatives aux contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou lorsque l'actif sous-jacent est de faible valeur (inférieure à 5 000 euros) sont appliquées.

Un nouvel actif est inscrit en immobilisations corporelles. Il se rapporte à l'utilisation d'actifs loués représentant essentiellement le droit d'utilisation des bureaux qui abritent les activités opérationnelles du Groupe ainsi que les véhicules de société. Un nouveau passif est inscrit en dettes financières au bilan. Il se rapporte aux dettes de loyers à plus et moins d'un an.

Première application de la norme IFRS

En millions d'euros	1 ^{er} janvier 2019
Constructions nettes	2,1
Autres immobilisations nettes	0,3
Actif	2,6

En millions d'euros	1 ^{er} janvier 2019
Autres dettes à long-terme	1,7
Autres passifs courants	0,8
Passif	2,6

En millions d'euros	2019
Charges d'amortissement	0,9
Intérêts financiers	0,1
Taux d'emprunt marginal pondéré	3,5%

Les autres principes et méthodes comptables adoptés dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers consolidés établis au 31 décembre 2018.

1.2 — Périmètre de consolidation

Raison sociale	Forme	Siren	Capital (monnaie locale)	Siège	% de contrôle	% d'intérêt	(1)
IGE+XAO au 31 décembre 2019							
In France							
IGE+XAO	SA	338 514 987	5 021 866,85 €	Colomiers (31)	Société mère	Société mère	IG
IGE	SA	339 737 006	4 619 327 €	Colomiers (31)	99,10%	99,10%	IG
EHMS	SAS	492 213 384	430 000 €	Colomiers (31)	50,00%	50,00%	MEE
S2E Consulting	SAS	494 083 496	100 000 €	Blagnac (31)	49,90%	49,90%	MEE
PROSYST	SAS	433 683 216	1 006 490 €	Templemars (59)	80,00%	80,00%	IG
IGE+XAO Allemagne*	GmbH	--	25 000 €	Mönchengladbach (Allemagne)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Balkan	SARL	--	438 174 BGN	Sofia (Bulgarie)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Belgium	SPRL	--	18 600 €	Bruxelles (Belgique)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Do Brasil	Ltda	--	600 000 RS	San Jose de Campos (Brésil)	100,00%	100,00%	IG
CAE Development	ApS	--	125 000 DKK	Birkerød (Danemark)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Chine**	Ltd.	--	100 000 USD	Nanjing (Chine)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Grèce****	IKE	--	50 000 €	Thessalonique (Grèce)	99,00%	99,00%	IG
IGE+XAO Iberica	SL	--	3 005 €	Madrid (Espagne)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO India	Private Ltd	--	100 000 INR	Bangalore (India)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Italie	SRL	--	36 400 €	Bergamo (Italie)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Madagascar	SARL	--	50 000 000 AR	Antananarivo (Madagascar)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Maroc	SARL	--	400 000 DH	Casablanca (Maroc)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Netherlands	BV	--	18 151 €	Hoensbroek (Pays-Bas)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Nordic	A/S	--	500 000 DKK	Birkerød (Danemark)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO North America	Ltd	--	100 CAD	Montréal (Canada)	99,90%	99,90%	IG
IGE+XAO Pologne	Ltd	--	1 100 000 PLN	Cracovie (Pologne)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Switzerland	GmbH	--	20 000 CHF	Biel/Bienne (Suisse)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Tunisie	SARL	--	20 000 DT	Tunis (Tunisie)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Turquie***	Ltd	--	60 000 TL	Istanbul (Turquie)	75,00%	75,00%	IG
IGE+XAO UK	Ltd	--	100 £	Croft (Angleterre)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO USA	Inc	--	10 USD	Dover (USA)	100,00%	100,00%	IG

(1) IG : Intégration Globale

* I.G.E + X.A.O. Software Vertriebs GmbH

** IGE+XAO Nanjing Ige Xao Electric Design Software Co. Ltd.

*** IGE-XAO Yazilim Dagitim Limited Şirketi

**** IGE+XAO Hellas IKE (IGE+XAO ΕΛΛΑΣ IKE)

1.3 — Estimations de la Direction du Groupe

L'établissement des comptes consolidés, conformément au référentiel IFRS, exige que la Direction du Groupe retienne des hypothèses et fasse des estimations qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur les montants portés en produits et charges au cours de l'exercice ainsi que sur l'information financière relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés. Ces estimations sont effectuées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers. Les domaines pour lesquels les hypothèses et estimations sont

significatives au regard des états financiers du Groupe incluent principalement l'estimation de la valeur recouvrable du goodwill, la détermination de la juste valeur et de la durée d'utilité des actifs incorporels acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises, l'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôts différés. Les résultats réels de ces transactions peuvent être différents de ceux issus des estimations de la Direction du Groupe.

1.4 — Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées. La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les comptes de bilan au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. Les ajustements liés à la conversion sont enregistrés sur une ligne distincte dans les capitaux propres. Les résultats de change latents ou réalisés qui proviennent d'opérations libellées dans des devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Note 2. — Eléments relatifs à l'exploitation

Principes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût et amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (4 ans pour le matériel, 10 ans pour le mobilier et les agencements, 20 ans pour les constructions).

Les aménagements sont amortis sur la plus courte durée de vie de l'actif ou la durée restante du contrat de location.

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

Provision pour dépréciation des comptes clients

La provision pour dépréciation des comptes clients reflète la meilleure estimation par le Groupe du risque inhérent à l'actif concerné. La provision est déterminée en prenant en compte l'historique des difficultés financières du débiteur, l'analyse statistique de perte par pays, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus ainsi que l'ensemble des autres éléments probants disponibles.

Provision pour risques et charges

Les sociétés du Groupe sont impliquées dans des litiges généralement liés à leurs activités courantes. Il est parfois difficile d'évaluer le risque inhérent à ces litiges et procédures judiciaires qui restera à la charge des sociétés. Une provision est comptabilisée en tant que passif lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources, dont le montant peut être estimé de manière fiable, sera nécessaire pour éteindre les obligations actuelles (légales, contractuelles ou implicites) du Groupe résultant d'événements passés. Si le montant ne peut être estimé de manière suffisamment fiable ou s'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, les passifs éventuels correspondants sont présentés dans les notes aux comptes consolidés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'IGE+XAO provient d'une part des nouvelles licences d'utilisation de logiciels, des prestations de maintenance qui comprennent des mises à jour et un support technique, des contrats à renouvellement périodique de services et des autres ventes correspondant d'une part aux développements de fonctionnalités supplémentaires sur les produits standards effectués à la demande des clients et d'autre part à des prestations de services ponctuelles et autres. Le chiffre d'affaires est

présenté net des impôts et taxes collectés auprès des clients et reversés aux autorités gouvernementales.

Le chiffre d'affaires se rapportant à la vente de licences d'utilisation des logiciels sur une durée indéterminée est reconnu à la remise au client de l'accès au logiciel, les licences étant considérées comme statiques.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de maintenance correspond aux redevances associées à la vente des mises à jour périodiques des produits lorsqu'elles sont disponibles, ainsi qu'à la mise à disposition du client d'un service d'assistance technique. Le contrat de maintenance peut être renouvelé par le client au terme de chaque durée fixée initialement par tacite reconduction ou par nouvelle commande. Le chiffre d'affaires des prestations de maintenance est comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance. Les contrats de maintenance sont payés par les clients en début de période contractuelle.

Le chiffre d'affaires total issu d'un contrat à éléments multiples, c'est-à-dire incluant généralement une licence d'utilisation de logiciels et un contrat de maintenance est reconnu selon la méthode linéaire sur la durée du contrat lorsque les éléments sont considérés comme interdépendants et selon la nature des deux obligations de performance distinctes du contrat (licence et maintenance) dans le cas contraire. Dans ce dernier cas, l'allocation du prix de la transaction aux obligations de performance est réalisée en utilisant la méthode résiduelle s'appuyant sur la juste valeur des éléments non livrés. Les éventuelles remises sont appliquées aux éléments livrés. Les contrats à éléments multiples ont une durée de 12 mois et sont payés par les clients en début de période contractuelle en général.

Le chiffre d'affaires issu des autres ventes de logiciels comprend principalement le développement de fonctionnalités effectuées à la demande du client sur des produits standards. Il est comptabilisé à l'avancement, sur la base des récapitulatifs d'activités.

Le chiffre d'affaires des prestations de services et autres comprend principalement des honoraires de conseil, d'assistance technique et de formation. Le chiffre d'affaires services est comptabilisé lorsque les services sont rendus, le client bénéficiant des avantages au fur et à mesure de la performance du Groupe.

Résultat opérationnel

Il se calcule à partir du résultat d'exploitation et intègre les autres produits et charges tels que les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs ainsi que les éléments relatifs à des produits et charges opérationnels bien identifiés, non récurrents.

2.1 — Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'analysent comme suit :

Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2017	193	202	772	1 167
Acquisitions	3	61	741	805
Acquisitions - variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions	--	--	(29)	(29)
Dotations de la période	(29)	(112)	(273)	(414)
Dotations - variation de périmètre	--	--	--	--
Reprise de la période	--	--	--	--
Reclassements	6	(2)	2	6
Effet de conversion	--	(4)	--	(4)
Valeurs nettes au 31 décembre 2018	173	145	1 213	1 531
Acquisitions	2	112	271	385
Droit d'utilisation IFRS 16	2 732	--	587	3 319
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions	--	(95)	(55)	(150)
Dotations de la période	(19)	(79)	(282)	(380)
Dotations – IFRS 16	(663)	--	(263)	(926)
Reprise de la période	--	94	43	137
Reclassements	(3)	2	1	--
Effet de conversion	2	2	3	7
Valeurs nettes au 31 décembre 2019	2 224	181	1 518	3 923

Les droits d'utilisation acquis (IFRS 16) sur l'exercice 2019 s'élèvent à 562 K€

2.2 — Clients et comptes rattachés

Le poste Clients et comptes rattachés se présente de la façon suivante :

Clients et comptes rattachés (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Clients et comptes rattachés bruts	8 005	8 305
IFRS 9 Impact à l'ouverture	(357)	
Dépréciation des créances Clients	(352)	(460)
Clients et comptes rattachés nets	7 296	7 845

La provision pour dépréciation clients évolue de la façon suivante sur la période :

Provision pour dépréciation (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Provision à la date d'ouverture	460	368
Impact IFRS 9 à l'ouverture	357	--
Dotations de la période	101	155
Reprises utilisées en cours de période	(191)	(48)
Reprises non utilisées en cours de période	(19)	(12)
Variation de change	1	(3)
Provision à la date de clôture	709	460

2.3 — Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit:

Autres actifs courants (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Stock et en-cours	154	129
Avances et acomptes	52	82
Créances sociales	23	34
Créances fiscales hors IS	360	673
Charges constatées d'avance	470	530
Autres	54	98
Total	1 113	1 546

2.4 — Autres passifs non courants

Ce poste s'analyse comme suit :

Autres passifs non courants (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Provision pour litiges	290	290
Autres provisions	114	110
Total	404	400

La Direction d'IGE+XAO, après consultation de ses avocats et conseillers, estime, compte tenu de la situation des faits à ce jour, que le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière et le résultat des opérations du Groupe, autre que celle déjà enregistrée au 31 décembre 2019 sous forme de provision.

Les variations de provision de la période s'analysent comme suit :

	(en milliers d'euros)
Provision au 31 juillet 2017	413
Dotations	--
Reprises utilisées	--
Reprises non utilisées	--
Transfert	(13)
Variation de change	--
Provision au 31 décembre 2018	400
Dotations	44
Reprises utilisées	--
Reprises non utilisées	(40)
Transfert	
Variation de change	
Provision au 31 décembre 2019	404

2.5 — Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les passifs courants s'élèvent à 6,9 M€ au 31 décembre 2019, 6,5 M€ au 31 décembre 2018 et 7,3 M€ au 31 juillet 2017. Ils correspondent à la part des contrats de maintenance non encore reconnue en chiffre d'affaires.

2.6 — Chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes

Le chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes se présente de la façon suivante :

31 décembre 2019 12 mois (en milliers d'euros)	Europe	Amérique	Asie et autres	Total
Logiciels et développements	11 255	197	712	12 164
Maintenance	15 027	286	94	15 407
Formation et autres services	6 179	33	150	6 362
Total	32 461	516	956	33 933

31 décembre 2018 17 mois (en milliers d'euros)	Europe	Amérique	Asie et autres	Total
Logiciels et développements	14 001	174	681	14 856
Maintenance	20 078	404	80	20 562
Formation et autres services	8 609	135	105	8 849
Total	42 688	713	866	44 267

31 décembre 2018 12 mois (en milliers d'euros)	Europe	Amérique	Asie et autres	Total
Logiciels et développements	9 982	134	580	10 696
Maintenance	14 339	289	58	14 686
Formation et autres services	6 406	50	48	6 504
Total	30 727	473	686	31 886

La répartition du chiffre d'affaires détaillée ci-avant n'est pas liée à la notion de segment d'activité telle que décrite dans la note 2.7.

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction de la zone géographique dans laquelle est située l'unité opérationnelle du Groupe qui enregistre la transaction et non pas en fonction de la zone géographique du client utilisateur final. Ainsi, le chiffre d'affaires des zones Amérique et Asie n'est pas pleinement représentatif de l'activité des sociétés du Groupe sur ces continents, qui est dans les faits plus élevée.

Le chiffre d'affaires logiciels et développements se compose des revenus issus:

- des licences,
- des mises à jour de produits hors maintenance,
- de développements de fonctions liées aux logiciels du Groupe.

2.7 — Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, dispose d'un seul métier : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur. En conséquence, la Société reconnaît dans ses comptes consolidés un unique secteur d'activité. Il correspond à celui pour lequel des informations financières isolées sont disponibles et

pour lequel les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction de la Société en vue d'évaluer sa performance et de décider de l'affectation des ressources.

La répartition géographique des données financières de la Société a été établie en fonction du lieu d'implantation des sociétés consolidées et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 décembre 2019 12 mois	31 décembre 2018 17 mois
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés françaises	23 039	30 829
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés étrangères	10 894	13 438
Chiffre d'affaires consolidé total	Groupe	33 933	44 267
Résultat opérationnel courant contributif	Sociétés françaises	6 353	9 044
Résultat opérationnel courant contributif	Sociétés étrangères	3 424	3 621
Résultat opérationnel courant contributif	Groupe	9 777	12 665

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants sectoriels	Sociétés françaises	6 068	3 936
Actifs non courants sectoriels	Sociétés étrangères	2 802	2 446
Actifs non courants sectoriels consolidés	Groupe	8 870	6 382

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Investissements	Sociétés françaises	596	1 113
Investissements	Sociétés étrangères	287	158
Investissements	Groupe	883	1 271
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés françaises	1 032	399
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés étrangères	229	289
Dotation aux amortissements	Groupe	1 261	688

2.8 — Produits d'exploitation

Le produit généré par le Crédit Impôt Recherche est comptabilisé dans le poste « Autres produits » du compte de résultat. Il est imputé en déduction de l'impôt sur les sociétés sur le plan fiscal. Il s'élève à 934 K€ en 2019 et 1 200 K€ en 2017/2018.

Crédit Impôt recherche (en milliers d'euros)	31 décembre 2019 12 mois	31 décembre 2018 17 mois
Crédit impôt recherche	934	1 200
Total	934	1 200

Principes comptables

Les frais de recherche et de développement

Ils correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs en majorité. Les frais de recherche et développement des logiciels pour lesquels une licence doit être délivrée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques et économiques permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés, à l'exception des coûts liés à des projets identifiés faisant par ailleurs l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation qui sont alors immobilisés. La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans. Les dépenses de recherche sont systématiquement maintenues en charge de la période.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition indépendamment des intérêts minoritaires. Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs éventuels à la date d'acquisition. L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans l'actif net réévalué constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est comptabilisé :

- lorsqu'il est négatif, en résultat,
- lorsqu'il est positif, à l'actif du bilan, dans la rubrique écarts d'acquisition lorsque la société acquise est intégrée globalement ou dans la rubrique titres mis en équivalence lorsque la société acquise est mise en équivalence.

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les 12 mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et passifs acquis. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture annuelle ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Lors de la première adoption des normes IFRS, IGE+XAO a choisi de ne pas retraiter les écarts d'acquisition antérieurs au 1^{er} janvier 2004. Les écarts d'acquisition à cette date correspondent à la valeur nette des amortissements antérieurement pratiqués.

Le dernier regroupement d'entreprise a eu lieu en 2014 et a été comptabilisé selon la méthode de l'acquisition telle que définie par la norme IFRS 3 révisée entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

Perte de valeur et valeurs recouvrables des écarts d'acquisition, des actifs incorporels et des actifs corporels

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs immobilisés », les écarts d'acquisition et l'ensemble des actifs immobilisés font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

Les indices de perte de valeur proviennent des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus par le Groupe.

Les tests de dépréciation consistent à s'assurer que les valeurs recouvrables des immobilisations corporelles, incorporelles et des unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés sont au moins égales à leur valeur nette comptable. Dans le cas contraire, une dépréciation est constatée en résultat et la valeur nette comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle ou incorporelle est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie correspond à sa valeur d'utilité. Chaque société du périmètre de consolidation constitue une unité génératrice de trésorerie car c'est le plus petit ensemble ayant des entrées et sorties de trésorerie indépendantes et cernables.

La valeur d'utilité est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, avec un taux d'actualisation après impôts 12,93% (12,93% au 31 décembre 2018) et un taux de croissance long terme de 1,5% (1,5% au 31 décembre 2018). Le taux d'actualisation retenu est calculé selon la même méthode exercice après exercice. Les flux après impôts sont projetés sur une durée n'excédant pas 5 ans et la méthode tient compte d'une valeur terminale. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction.

Lorsqu'une unité génératrice de trésorerie doit être dépréciée, la dépréciation est d'abord imputée sur l'écart d'acquisition, puis, le cas échéant, sur les autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie au prorata de leur valeur nette comptable. Les dépréciations peuvent être reprises à l'exception de celles relatives aux écarts d'acquisition.

Autres immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent principalement à des relations clients, des marques et des logiciels acquis. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (de 1 à 5 ans). Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

3.1 — Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

Ecarts d'acquisition (en milliers d'euros)	IGE SA	IGE+XAO Netherlands	CAE Development	IGE+XAO Nordic	PROSYST	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 17	462	111	231	1 279	676	18	2 777
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 décembre 18	462	111	231	1 279	676	18	2 777
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 décembre 19	462	111	231	1 279	676	18	2 777

Les tests effectués au titre de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs immobilisés » n'ont pas donné lieu à dépréciation au 31 décembre 2019. La sensibilité de la dépréciation est appréciée en fonction de la variation du taux d'actualisation. Une variation de 0,1 point n'a pas d'incidence sur le niveau de dépréciation.

3.2 — Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des immobilisations incorporelles au cours de la période close le 31 décembre 2019 s'analysent comme suit :

Autres immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)	Relations clients contractuelles	Frais de recherche et de développement	Licences, logiciels, marques	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2017	248	--	101	73	422
Acquisitions	--	--	19	447	466
Variation de périmètre	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	(7)	--	(7)
Reprise de la période	--	--	5	--	5
Dotation de la période	--	--	(67)	--	(67)
Reclassement	--	--	(7)	--	(7)
Effet de conversion	--	--	(2)	--	(2)
Valeurs nettes au 31 décembre 2018	248	--	42	520	810
Acquisitions	--	--	70	254	324
Variation de périmètre	(22)	--	(3)	--	(25)
Cessions	--	--	--	--	--
Reprise de la période	--	--	--	--	--
Dotation de la période	--	--	(107)	--	(107)
Reclassement	--	--	506	(506)	--
Effet de conversion	--	--	1	1	1
Valeurs nettes au 31 décembre 2019	226	--	509	269	1 004

Note 4. — Eléments relatifs aux titres

Principes comptables – Les titres mis en équivalence font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur durable.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, la valeur recouvrable étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité, telle que définie au paragraphe précédent, et la juste valeur nette des coûts de transaction.

Les comptes des sociétés mis en équivalence s'analysent comme suit :

Société mise en équivalence (en milliers d'euros)	31 décembre 2019 12 mois	31 décembre 2018 17 mois
EHMS SAS		
% de détention IGE+XAO	50%	50%
Total actif	200	242
Chiffre d'affaires	1 104	1 529
Résultat net	62	(141)
S2E Consulting		
% de détention IGE+XAO	50%	50%
Total actif	182	323
Chiffre d'affaires	22	181
Résultat net	(3)	32

Principes comptables

Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions après annulation des actions propres.

5.1 — Capital social

Le capital social est constitué de 1 304 381 actions de valeur nominale de 3,85 euros. La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration prête attention au rendement des capitaux propres et veille également au niveau du dividende versé aux porteurs d'actions ordinaires.

5.2 — Actions auto-détenues

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2019 s'élève à 2 366 actions IGE+XAO et correspond aux actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité. L'activité de ce dernier est suspendue jusqu'au 31 décembre 2020.

La valeur des actions portées en diminution des capitaux propres s'élève respectivement à 300 K€ au 31 décembre 2019, 5 429 K€ au 31 décembre 2018 et 8 153 K€ au 31 juillet 2017. Les actions auto-détenues hors contrat de liquidité qui s'élevaient à de 52 430 actions en début d'exercice ont été annulées suite à la réalisation de deux réductions de capital successives. Les variations sur les exercices précédents proviennent de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions et des mouvements au sein du contrat de liquidité.

5.3 — Résultat net et résultat dilué par action

Le tableau ci-dessous présente les informations sur les résultats et le nombre d'actions utilisées pour le calcul des résultats par action :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat net – porteurs de capitaux propres de la société mère (en milliers d'euros)	6 902	9 045
Nombre moyen pondéré d'actions	1 330 449	1 356 811
Résultat net par action en EUR	5,19	6,67
Nombre moyen pondéré d'actions après déduction des actions propres	1 302 015	1 302 015
Résultat net de base par action en EUR	5,30	6,95
Résultat dilué par action	5,30	6,95

Principes comptables

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation et les prêts et créances financiers qui ont une échéance supérieure à douze mois. Les titres de participation sont qualifiés de titres disponibles à la vente. En conséquence, ils sont valorisés à leur juste valeur et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en Autres éléments du résultat global.

Leur juste valeur est déterminée sur la base soit du cours de Bourse à la date de clôture pour les titres cotés soit à leur coût d'acquisition. Lorsque la perte latente enregistrée en capitaux propres est représentative d'une baisse significative ou prolongée, alors son montant est comptabilisé en résultat.

A la clôture de chaque exercice, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives des pertes de valeur de ces actifs.

Le Groupe n'utilise pas d'instrument financier dérivé, composés ou de couverture et ne recourt pas à des prêts ou emprunts, ni à des instruments de dé-comptabilisation.

Les prêts et créances financiers sont qualifiés d'actifs générés par l'activité. Ils sont évalués au coût amorti. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il existe une indication de perte de valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires, des parts d'OPCVM de trésorerie et des placements, liquides, présentant un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires sont assimilés à un financement et sont présentés sur la ligne Emprunts et Dettes financières au Passif du bilan.

La valeur comptable des dépôts bancaires constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières court terme ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs courants.

Toute différence entre le montant enregistré et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt.

Coût de l'endettement

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période.

6.1 — Titres et autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

Titres et autres actifs non courants (en milliers d'euros)	Dépôts et cautionnements	Titres	Avances remboursables – à recevoir	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2017	174	6	--	180
Acquisitions	10	--	--	10
Acquisitions – variation de périmètre	--	--	--	--
Remboursement	(19)	--	--	(19)
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Reclassements	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 décembre 2018	165	6	--	171
Acquisitions	27	--	--	--
Variation de périmètre	--	(4)	--	(4)
Remboursement	(16)	--	--	(16)
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Reclassements	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 décembre 2019	176	2	--	178

Le Groupe ne détient plus de participation sans exercer d'influence notable ou de contrôle dans les sociétés concernées.

6.2 — Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie a été investie principalement sur des comptes à terme d'une durée variant de 2 mois à 60 mois et sur des Bons à Moyen Terme Négociables d'une durée variant de 10 mois à 60 mois. Au 31 décembre 2019, les placements correspondent uniquement à des comptes à terme.

Les taux des comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées sur les comptes à terme ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé.

Les sommes versées sont bloquées de 6 mois à 2 ans. Les intérêts sont versés trimestriellement ou semestriellement.

6.3 — Dettes financières – Part à long terme

Elles se présentent de la façon suivante :

Dettes financières – Part à long terme (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes de loyers - IFRS 16	1 638	--
Emprunts – Part à plus d'un an	--	--
Dettes financières – Part à plus d'un an	16	209
Total	1 654	209

6.4 — Dettes financières – Part à court terme

Elles se présentent de la façon suivante :

Dettes financières – Part à long terme (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes de loyers - IFRS 16	803	--
1 Emprunts – Part à moins d'un an	--	--
Dettes financières – Part à moins d'un an	--	--
Total	803	30

6.5 Produits et charges financiers

Le détail des produits financiers nets est présenté ci-dessous :

Produits financiers nets (en milliers d'euros)	31 décembre 2019 12 mois	31 décembre 2018 17 mois
Coût de l'endettement financier net	25	276
Résultat net de change	(37)	(16)
Autres produits financiers	1	25
Charges financières – IFRS 16	(75)	(19)
Autres charges financières	(13)	--
Total	(99)	266

Note 7. — Instruments financiers

Principes comptables – Actualisation des créances, dettes et provisions – Les créances et dettes sont comptabilisées pour leurs montants actualisés lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle.

Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

7.1 Justes valeurs des actifs et passifs financiers

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable au bilan.

Justes valeurs (en milliers d'euros)	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs
Clients et comptes rattachés	8 005	8 005	8 305	8 305
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 802	39 802	32 769	32 769
Dettes financières – Part à long terme	1 654	1 654	209	209
Dettes fournisseurs	972	972	888	888

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise et les autres passifs financiers.

7.2 — Actifs détenus jusqu'à échéance:

Le Groupe IGE+XAO n'en possède aucun.

7.3 — Créances clients échues et non dépréciées

Créances clients brutes (en milliers d'euros et en TTC)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances non échues	4 923	5 078
Créances échues et non dépréciées < 60j	1 697	1 674
Créances échues et non dépréciées > 60j	1 385	1 093
Créances échues et dépréciées	710	460
Total	8 005	8 305

*Avec le changement de méthode intervenu au titre de l'application de la norme IFRS 9 sur l'exercice, les créances clients sont dépréciées selon la méthode statistique définie par le Groupe Schneider. Le montant de la provision pour dépréciation s'élève ainsi à 709K€ au 31 décembre 2019 contre 460K€ au titre de l'exercice 2017/2018.

7.4 — Prêts et créances émis par la Société:

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif.

Note 8. — Eléments relatifs à l'impôt sur les sociétés

8.1 — Impôts sur les résultats

Ils se présentent ainsi :

Charge d'impôt (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	12 mois	17 mois
Impôts exigibles	2 585	3 573
Impôts différés	12	87
Crédit d'impôt	(11)	--
Charge d'impôt	2 586	3 660

8.2 — Charges d'impôts

La charge d'impôt attendue correspond au produit du résultat avant impôt par le taux normal d'imposition de chaque filiale.

Le taux théorique d'imposition résulte de la division du montant de la charge d'impôt attendue par le résultat consolidé avant impôt. En cas de variation du taux d'imposition par rapport au taux normal, l'impact est pris en compte sur la ligne « Différence de taux d'imposition ».

La charge globale d'impôts au 31 décembre 2019 s'élève à 2 586 K€ Elle se ventile de la manière suivante :

Charge d'impôt (en milliers d'euros)	31 décembre 2019 12 mois	31 décembre 2018 17 mois
Résultat avant impôts (en base)	8 743	11 716
Charge d'impôt du groupe*	2 586	3 660
Charge d'impôt attendue (34,43%)	3 011	4 033
Ecart sur impôt	(424)	(373)
<u>Filiales françaises</u>		
Différence de taux d'imposition	(65)	(112)
Crédit d'impôts autres que le CIR	(10)	(98)
Reversement taxe sur les dividendes**	--	(84)
Utilisation déficits reportables	(109)	--
Compléments d'imposition	3	46
Actualisation au taux de la QP LT / IDA et de la PIDR	--	100
Différences permanentes sur :		
Provisions, charges et amortissements non déductibles	50	73
Variation de périmètre		
Autres		
<u>Filiales étrangères</u>		
Différence de taux d'imposition	(361)	(331)
Sursis ou franchises d'imposition	15	(10)
Autres différences permanentes	53	40
Total	(424)	(372)

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

8.3 — Créances d'Impôt sur les sociétés au bilan

Elles se présentent comme suit :

Créances d'Impôt (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances d'impôt à recevoir	2 188	2 645
Total	2 188	2 645

Les créances d'impôt à recevoir s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

Créances d'Impôt (en milliers d'euros)	31 décembre 2019
Impôt français du au titre de l'exercice :	(1 699)
Acomptes versés :	1 922
CIR 2019 imputé sur l'impôt :	734
CIR 2016, 2018 et 2019 reportables :	662
CICE 2016, 2017 et 2018 reportables :	84
Retenues à la sources :	313
Autres crédits d'impôts France :	54
Autres crédits filiales étrangères	117
Total	2 187

8.4 — Impôts différés au bilan

Principes comptables – Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les actifs d’impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d’un bénéfice imposable futur, qui permettra d’imputer les différences temporaires, est probable. Les impôts différés sont déterminés en fonction des taux d’impôts et des réglementations fiscales qui ont été adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu’ils s’appliqueront lorsque l’actif d’impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d’impôt différé réglé.

Aucun impôt différé n’est comptabilisé s’il naît de la comptabilisation initiale d’un actif ou d’un passif lié à une transaction, autre qu’un regroupement d’entreprises, qui, au moment de la transaction, n’affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

Les impôts différés au bilan s’analysent comme suit au 31 décembre 2019 :

Impôts différés (en milliers d’euros)	Actif	Passif	Impôts différés nets
Passif	779	(64)	843

Impôts différés (en milliers d’euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	595	34,43%	204
Relations clients contractuelles	228	22,00%	(50)
Provision retraite	1 535	25,60%	394
Provision retraite filiales étrangères	70	17,00%	12
Provision dépréciation Créances Clients IFRS 9	357	34,43 %	122
Pertes (ID actifs sur pertes)	260	31,50%	81
Autres décalages social / fiscal France			16
Autres décalages social / fiscal Etranger			64
Total			843

Les impôts différés au bilan s’analysent comme suit au 31 décembre 2018 :

Impôts différés (en milliers d’euros)	Actif	Passif	Impôts différés nets
Passif	770	58	712

Impôts différés (en milliers d’euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	744	34,43%	256
Relations clients contractuelles	248	21,00%	(51)
Provision retraite	1 343	26,00%	350
Provision retraite filiales étrangères	100	8,00%	8
Pertes (ID actifs sur pertes)	271	28,00%	76
Autres décalages social / fiscal France			9
Autres décalages social / fiscal Etranger			64
Total			712

Note 9. — Effectifs, rémunérations, CICE et avantages au personnel

9.1 — Effectifs

Effectif Equivalent Temps Plein moyen sur l'exercice	31 décembre 2019	31 décembre 2018
France	129	126
Etranger	238	238
Total	367	364

* comprenant les sociétés dont le capital social est détenu à plus de 75% par IGE+XAO SA – hors effectif des sociétés dont les comptes sont intégrés par mise en équivalence

9.2 — Frais de personnel

Frais de personnel (en milliers d'euros)	31 décembre 2019 12 mois	31 décembre 2018 12 mois
France	9 065	11 656
Etranger	6 961	9 767
Total	16 026	21 423

Principes comptables – Les frais de personnel incluent les rémunérations, les salaires, les charges sociales et patronales, les charges de participation pour les sociétés françaises ainsi que les indemnités dues ou payées (congs, retraite,...).

9.3 — Rémunérations des dirigeants

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et autres avantages assimilés accordés aux membres du Comité de Direction et à ceux du Conseil d'Administration se présentent de la façon suivante:

Rémunérations et autres avantages assimilés (en euros)	31 décembre 2019 12 mois	31 décembre 2018 17 mois
Rémunérations brutes – partie fixe	186 360	384 669
Rémunérations brutes – partie variable	(1)	104 256
Avantages en nature	26 907	44 760
Jetons de présence	5 000	4 500
Stock-options	--	--
Total	218 267	538 185
Indemnités de départ en retraite	--	--

(1) Versées dans le cadre du Contrat de travail Schneider Electric

Le nombre de Dirigeants Administrateurs s'élève à un. Seuls les Administrateurs indépendants non membres du Comité de Direction perçoivent des jetons de présence ; ils sont au nombre de un du 1^{er} janvier 2019 au 12 avril 2019 puis deux sur la durée restante de l'exercice.

Le contrat de travail du Président Directeur Général suspendu depuis la date de prise d'effet de son mandat a été arrêté au cours de l'exercice 2017/2018.

Les indemnités de départ en retraite se référant aux contrats de travail arrêtés ont été annulées.

9.4 — Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE)

Principes comptables – Jusqu'en 2018, l'Etat français a alloué aux sociétés françaises un produit à recevoir au titre du Crédit d'Impôt de Compétitivité et d'Emploi (CICE) visant à favoriser l'investissement et de la croissance en France. Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, sur la base des rémunérations comprises entre 1 et 2,5 fois le SMIC. Le taux applicable s'est élevé à 7% en 2018 et en 2017.

Conformément à la recommandation du Collège de l'Autorité des Normes Comptables, le CICE est comptabilisé dans un sous compte de charges de personnel. Le même traitement a été retenu dans les comptes consolidés.

Le CICE a été aboli à compter de 2019. Il a été remplacé par un mécanisme de réduction de niveaux de charges sociales.

Son montant se rapportant à l'exercice clos au 31 décembre 2018 et comptabilisé en produits de l'exercice s'est élevé à 253 373 euros.

9.5 — Provision pour retraites

Principes comptables – Selon les usages et droits des pays, le Groupe est engagé dans des programmes de retraite d'aménagement de fin de carrière. Concernant les régimes de base et autres régimes à prestations définies, les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées. Pour les régimes à prestations définies, les obligations conventionnelles en France, en Pologne et en Bulgarie prévoient des indemnités spécifiques.

La dette relative à l'engagement net de la société concernant les salariés est comptabilisée au passif du bilan en Provisions pour retraite et autres avantages. Pour déterminer la valeur actualisée de l'engagement de chaque régime de retraite, le Groupe utilise la méthode rétrospective qui consiste à projeter le salaire de fin de carrière selon la méthode des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements est effectuée chaque année et tient compte de l'espérance de vie, de la mortalité ainsi que d'hypothèses portant sur l'évolution des salaires, du taux de rotation du personnel et l'âge de départ à la retraite. Les engagements ainsi déterminés sont ensuite ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme et d'une durée correspondant à la durée estimée du régime évalué.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel en fin d'exercice correspondant à la somme des droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de l'exercice ainsi que l'incidence des modifications éventuelles de régime sur les années antérieures ou l'incidence de nouveaux et de la charge ou produit d'intérêts. Les pertes et gains actuariels pour les régimes à prestations définies sont comptabilisés en capitaux propres.

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
France	1 535	1 343
Etranger	70	100
Total	1 605	1 443

Les engagements de retraite des sociétés françaises (35% des effectifs du Groupe) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

Hypothèses en %	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Taux d'actualisation	0,90%	1,50%
Taux de progression des salaires	1,50%	1,50%

Les variations d'un exercice à l'autre s'analysent comme suit :

Analyse de la dette actuarielle (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dette actuarielle en début de période :	1 343	1 442
Changement de périmètre	(12)	--
Coût normal	88	127
Intérêts sur la dette actuarielle	19	29
Amortissement du coût des services passés	--	(25)
Pertes et gains actuariels générés	97	(230)
Dette actuarielle en fin de période	1 535	1 343

Les engagements de retraite de la filiale polonaise (25% des effectifs du Groupe – 27 K€) ont été pris en compte en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- ✓ Taux d'actualisation : 1,5 %
- ✓ Taux de progression des salaires : 1,7%

Les engagements de retraite de la filiale bulgare (10% des effectifs du Groupe – 44 K€) ont été pris en compte en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- ✓ Taux d'actualisation : 0,4%
- ✓ Taux de progression des salaires : 5%

Les engagements des autres sociétés étrangères du Groupe n'ont pas fait l'objet d'une constatation de provision car ils ne sont pas significatifs compte tenu du peu d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés.

Note 10. — Exposition aux risques de marché

10.1 — Risque de change

IGE+XAO exerce ses activités à l'international et peut être conduit à effectuer des opérations dans diverses devises étrangères. Toutefois, la devise de facturation est en grande majorité l'Euro. Les autres devises utilisées résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors de la zone Euro.

La position du Groupe au 31 décembre 2019 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	Zloty polonais	Leva bulgare	Couronne danoise	Dinar tunisien	Dirham marocain	Ariary malgache
	PLN	BLN	DKK	TND	MAD	MGA
Total Actif	7 543	1 731	13 087	713	2 810	1 500
Total des dettes et provisions	2 407	196	6 968	103	1 786	--
Position nette avant gestion	5 136	1 535	6 119	610	1 024	1 500
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	5 136	1 535	6 119	610	1 024	1 500
Taux clôture	0,2349	0,5113	0,1338	0,3144	0,0932	0,0002
Position nette globale en €	1 207	785	819	192	95	--
Impact en € d'une variation d'1 centime d'euros	51	15	61	6	10	15

En milliers	Dollar américain	Dollar canadien	Franc suisse	Livre sterling	Livre turque	Renminbi chinois
	USD	CAD	CHF	GBP	TKN	RMB
Total Actif	236	344	231	386	406	7 072
Total des dettes et provisions	119	225	97	182	325	5 853
Position nette avant gestion	117	119	134	204	81	1 219
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	117	119	134	204	81	1 219
Taux clôture	0,8902	0,6850	0,9213	1,1754	0,1496	0,1279
Position nette globale en €	104	82	123	240	12	156
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	1	1	23	2	1	12

En milliers	Réal	Roupie
	Brésilien	indienne
	BRL	INR
Total Actif	642	7 660
Total des dettes et provisions	490	2 088
Position nette avant gestion	152	5 572
Position hors bilan	--	--
Position nette après gestion	152	5 572
Taux clôture	4,51570	80,18700
Position nette globale en €	686	446 802
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	2	56

L'analyse des risques est présentée dans le rapport de gestion.

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si son exposition en devises venait à augmenter.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et /ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne, marocaine et brésilienne du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

10.2 — Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 décembre 2019, le solde d'emprunt à plus d'un an est non significatif au sein des sociétés du Groupe. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise pas d'instrument dérivé de taux.

10.3 — Risque sur équivalents de trésorerie

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

10.4 — Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer de prêts. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risque d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques identifiés relevés font l'objet de dépréciations.

10.5 — Risque de liquidité

L'endettement du Groupe auprès des établissements bancaires et financiers hors impact de l'IFRS 16 n'est pas significatif (15 K€ au 31 décembre 2019) ; IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie qui permet de couvrir le cycle de financement de l'activité.

Les produits constatés d'avance portés en passifs non courants correspondent à l'impact de projets facturés, payés et sur lesquels IGE+XAO engage des travaux s'étendant sur plus de 12 mois après les dates de clôture.

Note 11. — Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société et de ses filiales. Au 31 décembre 2019, le Groupe ne relève pas d'engagement hors bilan significatif tel que défini par les normes comptables en vigueur.

Les engagements immobiliers et mobiliers des sociétés du Groupe ont été comptabilisés dans les comptes consolidés en application de la norme IFRS 16.

Note 12. — Regroupements d'entreprise et transactions avec les parties liées

12.1 — Regroupement d'entreprises

Schneider Electric, actionnaire majoritaire

Le 26 janvier 2018, Schneider Electric Industries a acquis 61,8% du capital social et 61,4% des droits de vote de la Société IGE+XAO SA.

S2E Consulting et EHMS

Suite à l'application des normes IFRS 10, 11, 12, les deux filiales du Groupe en contrôle conjoint, EHMS et S2E Consulting, sont consolidées par mise en équivalence depuis 2014.

Mayridis Voyage

IGE+XAO SA a cédé la société Mayridis Voyage en mars 2019. Cette opération n'a pas d'impact significatif sur les comptes 2019.

Winsoft Elec Diffusion

Cette société en nom collectif a fait l'objet d'une dissolution anticipée en date du 12 décembre 2019. Cette opération n'a pas d'impact significatif sur les comptes 2019.

Cesiat

Cette société de droit marocain a fait l'objet d'un projet de dissolution anticipée. Cette opération n'a pas d'impact significatif sur les comptes 2019.

12.2 — Transactions avec les parties liées

Les parties liées au Groupe IGE+XAO ont été définies conformément à la norme IAS24 et sont présentées ci-après :

Rémunération des dirigeants

Monsieur Alain DI CRESCENZO est rémunéré en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la société IGE+XAO SA cotée sur le marché EURONEXT PARIS. En 2018, Monsieur Alain DI CRESCENZO a conclu un contrat de travail en qualité de Senior Vice-Président Computeur Aided Design avec la société Schneider Electric Industries SAS.

La rémunération globale de Monsieur Alain DI CRESCENZO comporte d'une part la rémunération fixe due au titre de son mandat social et d'autre part un salaire et une partie variable versés par la société Schneider Electric Industries SAS au titre de ses fonctions salariées distinctes du mandat

social. La partie variable est déterminée selon des objectifs préalablement définis au niveau de Schneider Electric Industries SAS.

Son contrat de travail prévoit également une indemnité de rupture qui serait versée dans l'hypothèse où le contrat de travail serait rompu à l'initiative de Schneider Electric Industries SAS. Cette indemnité sera alors calculée sur la base de la moyenne de la rémunération globale et des éventuels bonus perçus au cours des douze derniers mois précédant la notification de la rupture du Contrat de Travail. Le versement de la fraction de l'indemnité de rupture correspondant à la rémunération liée au mandat social exercé au sein d'IGE+XAO SA sera soumis à la condition de performance suivante : le résultat opérationnel du Groupe IGE+XAO déterminé suivant les normes IFRS est au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat, conformément à l'article L. 225-42-1 du Code de Commerce. En tout état de cause, l'indemnité de rupture n'excédera pas deux ans de rémunération, conformément aux recommandations du Code MiddleNext. Le Conseil d'Administration a considéré que la quote-part d'indemnité de rupture liée au mandat social était dans l'intérêt de la Société puisqu'elle contribue à la fidélisation de l'intéressé et permet de rémunérer le Président Directeur Général en ligne avec les pratiques de marché. Monsieur Alain DI CRESCENZO ne reçoit pas de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales des Groupes IGE+XAO et Schneider Electric.

Monsieur Charles BAUDRON a démissionné de son mandat d'Administrateur au sein de la Société IGE+XAO le 30 janvier 2018. Son contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique au sein du Groupe IGE+XAO a été rompu suite à la conclusion d'un contrat de travail avec la société Schneider Electric Industries SAS. Monsieur Charles BAUDRON est mis à la disposition de la société IGE SA pour l'exercice de sa mission de Directeur Technique. Il ne reçoit pas de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales des Groupes IGE+XAO et Schneider Electric.

Mesdames Anne VARON et Claire GRECO, Administratrices indépendantes et non rémunérées de la société IGE+XAO SA, perçoivent à ce titre des jetons de présence.

Madame Nadège PETIT et Monsieur Marc NEZET et Monsieur Cyril PERDUCAT sont Administrateurs d'IGE+XAO SA suite à l'entrée d'IGE+XAO dans le Groupe Schneider Electric; salariés au sein de Schneider Electric, ils exercent leurs mandats à titre gratuit et ne perçoivent pas à ce jour de jetons de présence.

Transactions avec les sociétés du Groupe Schneider Electric

Au cours de l'exercice 2019, le Groupe IGE+XAO a continué son activité commerciale avec les sociétés Schneider Electric, clientes de longue date du Groupe.

La mise à disposition de Monsieur Charles BAUDRON à compter d'avril 2018 par la société Schneider Electric Industries SAS au bénéfice d'IGE+XAO fait l'objet d'une facturation annuelle.

En 2019, la société Schneider Electric Industries SAS a facturé au Groupe IGE+XAO des frais de gestion pour un montant de 526 mille euros hors taxes.

Transactions avec les filiales d'IGE+XAO

Il s'agit de sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe. Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats de prestations techniques,
- Achats de biens et de services,
- Redevances versées,
- Dividendes versées à IGE+XAO SA,
- Avances en comptes courants octroyés.

Avec la SCI BDG

Les sociétés françaises qui ont leur siège social en France à Colomiers (31) résident depuis juin 2014 dans un même bâtiment qui appartient à une SCI détenue par Monsieur Alain DI CRESCENZO,

Monsieur Charles BAUDRON et une tierce personne. La valeur locative a été analysée au moyen de deux expertises indépendantes comme conforme au marché local.

Autres transactions avec les Administrateurs, Dirigeants ou autres :

A la connaissance de la société, il n'existe pas dans les sociétés du Groupe de transaction, ni de solde de clôture, ni de prêt concernant les administrateurs, les dirigeants ou les collaborateurs des sociétés du Groupe ou un des membres de leur famille ou toute autre partie liée.

I. Evénements post-clôture

Dans le contexte sanitaire actuel exceptionnel, marqué par l'épidémie Covid-19, IGE+XAO a pris les mesures de prévention nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et protéger leur santé ; parallèlement, le Groupe a mis en œuvre les mesures possibles de continuité de services auprès de ses clients et partenaires.

Le personnel de toutes les sociétés du Groupe d'IGE+XAO ainsi que les personnes en relation avec IGE+XAO sont invités à suivre les préconisations nationales en termes de confinement, de mesures d'hygiène et de respect des gestes barrières.

IGE+XAO assure la continuité de la totalité de ses activités en ayant recours au télétravail et en utilisant massivement les moyens téléphoniques et digitaux disponibles (visioconférence, plateformes de formation et de développement logiciel, dépannage via la prise de contrôle d'ordinateur à distance, e-marketing).

La Société revoit son organisation en fonction de l'évolution de la pandémie et de l'activité selon les directives et mesures d'accompagnement proposées dans les différents pays où elle est implantée.

Dans ce contexte exceptionnel, des mesures dérogatoires ont également été prises dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale Annuelle Mixte de la Société appelée à se tenir par visioconférence sans présence physique le 17 avril 2020.

J. Rapport sur les honoraires des Commissaires aux comptes Groupe

Conformément à l'article 221-1-2 du règlement général de l'AMF, les honoraires des contrôleurs légaux chargés de contrôler les comptes de l'émetteur et des autres sociétés françaises du Groupe ainsi que les honoraires des experts indépendants intervenant dans les filiales étrangères du Groupe sont présentés dans les tableaux suivants :

Exercice 2019	KPMG		MAZARS		Experts indépendants			
	Montant	%	Montant	%	dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
Montant					%	Montant	%	
(en euros)								
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés								
• Emetteur	23 000	55%	17 000	78%	--	--	--	--
• Filiales intégrées globalement	17 500	45%	--		7 700	100%	31 742	100%
• Filiales MEE			4 500	22%				
<i>Sous-total</i>	40 500	100%	21 500	100%	7 700	100%	31 742	100%
<input type="checkbox"/> Autres Diligences relatives à l'audit des comptes 2019	--	0%	--	--	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	--	0%	--	--	--	--	--	--
TOTAL	40 500	100%	21 500	100%	7 700	100%	31 742	100%
Autres prestations, le cas échéant								
Juridique, fiscal, social								
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
• Emetteur	--	--	--	--	--	--	--	--
• Filiales intégrées globalement								
<i>Sous-total</i>								
TOTAL	--	--	--	--	--	--	--	--

Exercice 2017/2018	KPMG		MAZARS		SYGNATURES		Experts indépendants			
							dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
(en euros)	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit										
□ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés										
• Emetteur	23 150	49%	16 500	79%	--	--	--	--	--	--
• Filiales intégrées globalement	20 500	43%	--	--	--	--	9 395	100%	17 938	100%
• Filiales MEE			4 430	21%						
<i>Sous-total</i>	43 650	92%	20 930	100%	--	--	9 395	100%	17 938	100%
□ Diligences relatives à l'audit des comptes pro-forma 2018	4 000	8%	--	--	--	--	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	4 000	8%	--	--	--	--	--	--	--	--
TOTAL	47 650	100%	20 930	100%	--	100%	9 395	100%	17 938	100%
Autres prestations, le cas échéant										
Juridique, fiscal, social										
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)										
• Emetteur (RSE)	--	--	--	--	4 500	100%	--	--	--	--
• Filiales intégrées globalement										
<i>Sous-total</i>										
TOTAL	--	--	--	--	4 500	100%	--	--	--	--

Colomiers, le 30 mars 2020

Le Conseil d'Administration